

TCS Camping Club Vaud
Assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale ordinaire du TCS Camping Club Vaud se tiendra

le samedi 14 mars 2015 à 17 h 00 à la salle du Motty à Ecublens

Conformément aux statuts, le comité vous invite à y assister.

Ordre du jour.

1. Signature de la liste des présences par les porteurs de la carte de membre campeur vaudois.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du PV de l'assemblée générale du 9 mars 2014.
4. Rapport du Président
5. Rapport des Responsables :
 - des activités et manifestations
 - de la Commission du camping
 - des dortoirs.
6. Rapport du Trésorier. Bilan et compte d'exploitation.
7. Rapport du réviseur des comptes
8. Approbation des comptes.
9. Budget 2014.
10. Modification des art. 17.2 et 18.3 des statuts du Club
11. Election du Comité.
12. Propositions individuelles et divers.

Les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au TCS camping club Vaud, case postale 106, 1196 Gland, avant le 20 février 2015.

Pensez à prendre votre carte de membre campeur.

A l'issue de l'assemblée, un apéritif vous sera servi, ainsi qu'un repas. La soirée est gratuite pour le porteur de la carte; un montant de CHF 35.- est demandé pour l'accompagnant(e). Ce prix comprend l'apéritif et le souper. Il est possible d'assister seulement à l'AG ou de ne participer qu'au souper. Afin de faciliter l'organisation du repas, il est nécessaire de vous inscrire jusqu'au 20 février 2015, dernier délai, auprès de Carole Rittener, 079/245.33.30 ou par e-mail carole.rittener@gmail.com, par versement sur le **CJ 10-192801-7, TCS Camping Club Vaud, case postale 106, 1196 Gland.** (Préciser le nombre de personnes).